

COLLECTIVITÉ  
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims  
Canton de Fismes-Montagne de  
ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Séance du jeudi 2 mars 2017

Par suite d'une convocation en date du 23 février 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

## Nombre de conseillers :

en exercice	11	<b>Présents</b> : Jean MICHEL, Jacky LESUEUR, Michel BACARISSE, Gérald MABILE, Grégoire MAZZINI, Xavier CULEUX, Maurice ENGELMANN, Thierry PROLA, Pierre CARRE.
présents	10	<b>Absent excusé</b> : Philippe LEVEAUX qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM.
votants	11	<b>Secrétaire de séance</b> : Michel BACARISSE.
Délibération n°	6/2017	

## Objet : Rémunération des agents de la collectivité.

Le conseil municipal, vu les nouveaux barèmes de traitement à compter du 1<sup>er</sup> février 2017,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** le changement des indices des agents de la collectivité, et ce à compter du 1<sup>er</sup> février 2017.

A savoir : Mme DESFOSSE Fabienne - IB 642 INM 537  
Mr BENOIT Eric - IB 479 INM 416  
Mme GALASSO Térésa - IB 362 INM 336

**CHARGE** le maire de signer les avenants aux contrats des agents sus cités,  
**AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations  
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 2 mars 2017



Le Maire, Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte  
compte- de sa publication le 6 mars 2017